

# Faen infos



## Revalorisations

Alors que la **mobilisation des professeurs du second degré**, contre le projet de modification radicale de leur évaluation **monte en puissance**, le ministre de l'Éducation nationale a lancé une **opération de diversion en direction de l'opinion publique**, dans le cadre de la campagne électorale des présidentielles.

Luc CHATEL a en effet annoncé lors du salon de l'Éducation, le dimanche 20 novembre, « **des mesures de revalorisation pour les personnels de l'Éducation nationale** ».

L'ensemble représenterait 176 millions d'euros et correspondrait à la **moitié des économies réalisées par les 14 280 fermetures de postes inscrites au budget de 2012**. Ces mesures concerneraient toutes les catégories de personnels.

Concernant les professeurs du premier et du second degrés, **trois mesures sont annoncées**:

- **20 millions d'euros pour les indemnités prévues dans le cadre du dispositif ECLAIR.**

- **3 millions d'euros pour revaloriser l'indemnisation du contrôle en cours de formation** qui passerait de 83 à 111 euros.

- **72,32 millions d'euros pour la « revalorisation des débuts de carrières des enseignants »**. Cette mesure prendrait effet en février 2012.

En affirmant que depuis 2007 l'essentiel des enseignants a été revalorisé, via les mesures indemnitaires et les heures supplémentaires, le ministre procède à une opération de communication/manipulation et un conditionnement insidieux des esprits.



- **L'augmentation réelle (+1,1 % à + 5,3 %) est modeste.**

- **L'augmentation de 18 % (depuis 2007) annoncée par le ministère provient d'un trucage.** En effet, en février 2007, les stagiaires

touchaient 1 819,86 euros. En février 2012, ils toucheront 2000 euros, soit une différence de 181,86 euros, représentant une **augmentation de 9,9% et non de 18% sur cinq ans!**

- **L'importance de la revalorisation est modeste**, et ne concerne que 12,5% des collègues. **(87,5 % des professeurs n'auront donc rien).**



- **Le ministère fait beaucoup de mousse avec peu de produit** en laissant entendre à l'opinion que la majorité des enseignants a été revalorisée depuis 2007.

- **Le paiement d'heures supplémentaires ne constitue pas une revalorisation.**

Cette manipulation du ministère vise trois objectifs principaux:

- 1- Faire passer les suppressions de postes au moment du vote du budget en montrant qu'une partie des sommes économisées permet d'augmenter les jeunes enseignants.

- 2- Attirer des candidats pour les concours de recrutement alors que leur nombre baisse dangereusement.

- 3- Allumer un contrefeu à la réaction des professeurs du second degré contre le projet de leur évaluation.

**Cette mesure valide l'analyse que nous faisons** de la « revalorisation » de septembre 2010 liée à la mastérisation que nous avons qualifiée de « marché de dupes ».

17 mois après, le ministre est conduit à prendre de nouvelles mesures pour les professeurs au début de leur carrière qui figurent parmi **les plus mal payés des pays de l'OCDE**.

**Même avec cette mesure, le compte n'y est pas** puisque en entrant dans le métier avec une année de retard (due à la mastérisation DARCOS/CHATEL) ils perdent au préalable une année de salaire et de cotisation retraite !

## Départ en retraite

Bien que les services de l'État n'aient pas été très explicites sur les modalités de la mise en place de la dernière mouture de la réforme des retraites, avançant l'âge légal de départ à 62 ans pour la génération 1955, il semblerait que l'accélération se fasse progressivement selon le rythme suivant :



Année de naissance	Départ en retraite après la réforme Woerth	Départ en retraite après les nouvelles mesures annoncées par François Fillon
1952	60 ans et 8 mois	<b>60 ans et 9 mois</b>
1953	61 ans	<b>61 ans et 2 mois</b>
1954	61 ans et 4 mois	<b>61 ans et 7 mois</b>
1955	61 ans et 8 mois	<b>62 ans</b>
1956	62 ans	<b>62 ans</b>

## Évaluations CEDRE



Une note de la DEPP publiée le 25 novembre 2011 et intitulée « *Compréhension de l'écrit en fin d'école. Évolution de 2003 à 2009* » présente les résultats du « **Cycle des Évaluations Disciplinaires Réalisées sur Échantillon** », qui établit des bilans nationaux des acquis des élèves en fin d'école et en fin de collège.

Selon cette note, les élèves en difficulté représentent 13% de la population en 2009.

Les « moyens - forts » sont plus nombreux en 2009 qu'ils ne l'étaient en 2003 et la proportion des élèves les plus performants n'a pas changé entre 2003 et 2009.

Une très grande stabilité est observée globalement sur la période, quant au score moyen obtenu par les élèves.

La DEPP souligne que les performances sont variables selon le sexe. Ainsi, tant en 2003 qu'en 2009, les filles obtiennent des performances supérieures à celles des garçons et qu'entre 2003 et 2009, la proportion de garçons parmi les élèves en difficulté a augmenté de 14%.

Enfin la DEPP souligne « une évolution notable pour l'éducation prioritaire, puisque la proportion des élèves faibles a décru de 25% à 20% entre 2003 et 2009.

Des résultats bien différents de ceux publiés le 15 novembre 2011...

## Résultats des élections de parents d'élèves 2011-2012



Voici le résultat des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école et aux conseils d'administration des EPLE :

### Premier degré :

- **Listes de parents d'élèves non constituées en association : 58,09%**
- FCPE : 17,92%
- Listes d'associations locales non affiliées : 14,18%
- Listes d'union : 5,81%
- PEEP : 2,62%
- UNAPE : 1,38%

### Second degré :

- **FCPE : 48,94%**
- Listes de parents d'élèves non constituées en association : 16,40%
- Listes d'associations locales non affiliées : 16,38%
- PEEP : 10,71%
- Listes d'union : 5,66%
- UNAPE : 1,91%

Les listes de parents d'élèves non constituées en associations ne cessent de progresser, au détriment des fédérations constituées.

## Élections à la Mission Laïque Française



Les élections à la Mission Laïque Française auront lieu entre le 15 décembre 2011 et le 15 février 2012.

La FAEN est candidate à ces élections.

